

FORMATIONS AUX METIERS DE LA NATATION

Intitulé	Formule	Dates	Examen	Durée en heures	Tarifs*	Nombre min./max. de stagiaires
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique BNSSA	PSE 1 (BNSSA)	Du 19 au 23/02/2024 Du 25 au 29/03/2024 Du 15 au 19/04/2024		39 h	451.50 € 383.78 € ¹	08/12
	BNSSA = stage 1 semaine = du lundi au samedi	Sélection pour les élèves : Lundi 18 mars 2024 Piscine de Gilly Sélection pour les personnes extérieures : Samedi 23 mars 2024 Piscine de Bonneville/Ayse		½ journée	42 €	06 / 24
		du 22 au 27/04/2024	27/04/2024	39 h	546 € 464 € ¹	12/24
Formation Continue BNSSA (recyclage)	Session 1 : Session 2 :	26 et 27/04/2024 31/05 au 01/06/2024	27/04/2024 01/06/2024	8 h	157.50 € 134 € ²	04 / 20
Brevet Professionnel de l'Education Populaire et des Sport, Activités Aquatiques et de la Natation BPJEPS AAN	Dépôt des dossiers TEP et sélection	Date limite de dépôt des dossiers : mi-mars 2024	TEP et sélection => courant mars 2024	½ journée	68.30 €	06 / 24
	Formation 2024 De mai à décembre 2024 <i>Sous réserve de la validation de déclaration de session par la DRAJES</i>	De mai à décembre 2024 <i>Sous réserve de la validation de déclaration de session par la DRAJES</i>		616 h + 350 h de stage	Formation continue En apprentissage*	12 / 16
Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur-Sauveteur CAEP MNS	2 sessions	Thonon les Bains Du 17 au 19 juin 2024	Thonon les Bains 19 juin 2024	18h+ 3h épreuves	262.50 €	12 / 24
		Ugine Du 21 au 23 octobre 2024	Ugine 23 octobre 2024		223 € ²	

Document non contractuel susceptible de modifications. *tva non applicable art 261 4-4 a et suivants du CGI attention : nouveau tarif pour les formations 2023

*** En apprentissage :** Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise. Aucun coût de formation pour l'apprenti.

¹ Le tarif est réduit est accordé aux élèves et étudiants du CFMM + les adhérents de l'association CFMM + les membres du personnel

² Le tarif réduit est accordé aux adhérents de la FNMNS (copie carte adhérent) uniquement pour les **CAEP MNS** et **FC BNSSA**